

**MAIRIE
DE SAINTE-CROIX**

INFORMATIONS COMMUNALES DU 26 SEPTEMBRE 2023

PRÉSENTS : ARCHINARD Stéphane, MONGE Nadine, POULET André, BIZOUARD Thierry,
LEBAILLIF Danièle, HOTTE Jean, Lambert Christian

ABSENT EXCUSE : Baudouin Joelle, Ngoc Marie, ARCHINARD Stéphane pouvoir
BIZOUARD Thierry

ABSENT :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LEBAILLIF Danièle

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV 05 juillet 2023

Délibération : Limitation de vitesse au passage à niveau.

Délibération : Validation des modifications de signalisation sur le passage à niveau.

Délibération : Proposition d'achat d'un particulier

Délibération : Délibération participation frais cantine Die pour 2023.2024

Délibération : Utilisation de la dotation biodiversité

INFORMATIONS :

Lecture du courrier d'une habitante

Démission de JM Merlevede.

Information DM

Branchements eau Poncet et Poulet.

Questions diverses.

Réunion PLUI

Autorisation de voirie

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Approbation du PV du 05 juillet 2023

VOTE : 7 VOIX POUR

Délibération n° 1 Limitation de vitesse au passage à niveau.

Afin simplifier la signalisation au passage à niveau de STE CROIX, nous devons limiter la vitesse à 30 km/heure

VOTE : 7 VOIX POUR

Délibération n° 2 Validation des modifications de signalisation sur le passage à niveau.

La limitation de vitesse à 30 km/heure nous permet de supprimer des panneaux.

Certains qui sont en place peuvent être récupérés (passage à niveau, signal automatique), mais ils doivent être déplacés.

Il faudra acheter quatre panneaux qui indiquent un passage difficile pour les véhicules surbaissés (panneaux triangulaires et rectangulaires), ainsi que deux panneaux de limitation de vitesse.

Le conseil municipal valide les travaux et autorise le maire a demandé un devis.

VOTE : 7 VOIX POUR

Délibération n°3 : Proposition d'achat d'un particulier.

Lecture du courrier Pascal LANTHEAUME qui nous propose de racheter la partie qui se trouve entre sa propriété et celle de Mr et Mme ERACHIDI. Il souhaite acquérir cette parcelle qui est communale afin de pouvoir l'entretenir. Le canal qui évacue les eaux pluviales passe sur cette parcelle.

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite car la demande est faite sur une partie communale indispensable pour l'évacuation des eaux pluviales.

VOTE : 7 VOIX CONTRE

Délibération n° 4 : Utilisation de la dotation biodiversité

L'état attribut depuis 2022 une dotation biodiversité aux communes. Pour STE CROIX 1 000€ en 2022 et 3 000 € en 2023.

Nous sommes, pour l'instant libre d'utiliser cette dotation à d'autre fin si nous le souhaitons.

Le Conseil municipal pourrait réfléchir à des actions en lien avec la biodiversité.

L'association CODYTER qui œuvre dans ce sens souhaite que la commune de STE CROIX, ainsi que les autres communes qui adhèrent, leur reversent en totalité ou en partie la dotation.

Les projets concernant l'eau peuvent entrer dans ce cadre.

Le Conseil Municipal décide de réfléchir et de ne pas attribuer la dotation sous forme de subvention à CODYTER.

VOTE : 7 VOIX CONTRE

Délibération n°8 Délibération participation frais de cantine Die.

Nous devons renouveler la convention qui nous lie à la commune de Die au sujet de la participation aux frais de cantine. La dernière était signée pour l'année scolaire.

Le repas est facturé pour cette année à 8.31€, la base appliquée aux familles est de 3.85€ donc le reste à charge est de 4.46€

Le Conseil Municipal décide, comme l'an passé la commune participe à concurrence de 50% du reste à charge c'est à dire la somme de 2.23 € pour les petites et moyennes section de maternelle.

VOTE : 7 VOIX POUR

INFORMATIONS.

Lecture du courrier de Brocaud Josiane

Le Conseil municipal prend connaissance de lettre.

La Mairie tient à rappeler qu'il n'y a pas de personne d'astreinte au service de l'eau, sur la commune.

Le jour ou de la coupure d'eau sur la conduite de l'Eguillot aucun conseiller connaissant le fonctionnement n'était disponible. Notre employé communal ne travaille, pour la commune, qu'une journée par semaine donc il ne peut pas intervenir à souhait.

La coupure ne concernait que quelques habitants de la commune.

Les personnes qui sont à même d'intervenir sur le réseau d'eau potable de la commune ne sont pas nombreuses dans le CM seules trois ou quatre personnes auraient pu être efficaces.

La chaleur aidant les esprits se sont échauffés et des mots ont fusé.

C'est déplorable.

Nous espérons qu'à l'avenir les événements se passeront de façon plus respectueuse.

Nous pensons que le délai a, cette fois, était très court parce que la coupure de courant concernait aussi la famille Poncet et qu'il avait fait appel à ENDIS, qui de ce fait était sur place. Il faut souhaiter que nous n'ayons pas d'autres incidents perturbant la distribution d'eau potable.

Nous ne pensons que lors du transfert à la CCD, les interventions seront aussi rapides.

Démission de Mr JM MERLEVEDE

Ayant pris une disponibilité de trois ans Mr MERLEVEDE ne l'a pas renouvelé et la commune n'avait fait aucune formalité.

Mr Merlevede nous a adressé sa lettre de démission et la Mairie a établi un arrêté actant cette démission.

Information DM

Nous avons dû effectuer un virement au sein de la section d'investissement pour la somme de 76.00 € afin de pallier au manque de fond.

Selon la délibération du 27 mars dernier nous n'avons plus l'obligation d'attendre le prochain conseil pour le faire mais simplement de l'en informer.

Branchement eau Poncet Elisabeth et Poulet Carole

Nous avons eu un courrier afin de raccorder la maison de Mme Poncet et de Mme Poulet.

Questions diverses

PLUI info au CM

Le Conseil Municipal est convié a une réunion de travail par la CCD le vendredi 29 septembre en Mairie.

Autorisation de voirie

Afin de pouvoir réaliser les écluses la Département nous demande une permission de voirie

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou les logements inoccupés

La commune a la possibilité de taxer les résidences secondaires et les logements inoccupés entre 5% et 60% sur la part lui revenant.

Est-ce que le conseil municipal souhaite cette augmentation ?

Un chiffrage sera à étudier.

Sortie le samedi 07 octobre sur la matinée avec le SMRD

Suite à la réunion du printemps une sortie a été proposée par le SMRD.

Nous attendons pour plus d'infos.

Point sur le schéma directeur cycliste de la CCD

Le Département a mis en standby le projet de piste cyclable en bordure de la départementale le temps que ce fasse le schéma directeur cycliste.

En ce qui concerne la commune de Sainte Croix le souhait des associations cyclistes Dioises est ambitieux. Il souhaite une voie verte qui passerait par Pontaix qui traverserait la Drôme par un pont, qui arriverait sur notre commune par le chemin des Clots, remonterait jusqu'au village puis prendrait la route de la Soie, puis la route des Bouanes pour rejoindre Die par Ponet St Auban.

Ayant posé la question du financement au chargé de mission voilà sa réponse :

« Cette question cruciale sera abordée avec les partenaires dont vous faites partie dans la 2^{ème} phase de l'étude, à partir de novembre prochain. Nous avons aussi dès à présent commencé à sensibiliser plusieurs élus sur le sujet (Président, Vice-Présidente Mobilité, Commission Mobilité CCD) afin d'avancer sur une future décision collective sur la gouvernance et la mise en œuvre opérationnelle (le « qui fait quoi ») du futur Schéma ».

Avec de telles infos il est difficile de se prononcer.

Fin de séance 21 H